

## **Contrôle médical de l'aptitude à la conduite automobile**

Vous devez présenter, à chaque rendez-vous, l'intégralité de votre dossier médical ainsi que les résultats aux examens demandés.

- prix de la consultation en commission médicale : 50 €
- prix de la consultation chez un médecin agréé : 36 €

Règlement en espèces. L'examen n'est pris en charge ni par la sécurité sociale ni par la CMU et le médecin ne peut en aucun cas vous délivrer une feuille de maladie.

Si le médecin agréé, qui vous examine dans son cabinet, ne peut conclure à votre aptitude, il peut solliciter l'avis d'un médecin spécialisé ou demander à la commission médicale de vous examiner.

### **Le médecin agréé choisi ne peut pas être votre médecin traitant.**

Vous conservez votre ancien permis de conduire et en recevez un nouveau une fois toutes vos démarches accomplies.

### **Motif du passage devant la commission**

- suspension de permis de conduire pour alcool
- suspension de permis de conduire pour stupéfiants
- invalidation ou annulation du permis - perte totale de points
- prorogation de la durée de validité du permis suite à une visite médicale en commission
- demande de levée d'inaptitude suite à une visite médicale en commission

### **Lieu de la consultation**

La commission médicale primaire se réunit chaque mercredi après-midi à compter du 20 octobre 2023 au local dédié situé [Résidence du Parc Monceau Rue Paratojo, quartier du Fango à BASTIA.](#)

### **Démarches à effectuer**

- 1)** Prendre rendez-vous sur le site Internet de la préfecture, rubrique « prise de rendez-vous » - <http://www.rdv.haute-corse.gouv.fr/>
- 2)** A la visite, présenter obligatoirement les pièces inscrites sur le document que vous avez téléchargé lors de la prise de rendez-vous en ligne.

**3) Régler la consultation aux médecins.**

*À savoir : la gratuité est accordée aux personnes déjà titulaires d'un permis de conduire justifiant d'un taux d'invalidité égal ou supérieur à 50% délivré par la CDAPH (fournir un justificatif + 1 copie).*

**4) Si la décision est favorable, faire votre demande de renouvellement de permis sur Internet à l'adresse [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) OU si votre permis avait été annulé, vous pouvez vous inscrire pour passer les examens du permis de conduire.**

Si l'avis est défavorable, vous recevrez un courrier de la préfecture.

### **Cas des Visites médicales devant un médecin agréé, hors commission**

Peuvent passer devant un médecin agréé, les personnes ayant commis des infractions hors alcool et

stupéfiants, les conducteurs pour raisons de santé ou raisons professionnelles.

1) prendre rendez-vous auprès d'un médecin agréé (*voir liste ci-dessous*).

2) lors de la visite, présenter obligatoirement :

- une pièce d'identité en cours de validité
- si vous êtes concerné(e), la décision de suspension
- votre dossier médical

3) régler la consultation au médecin.

*à savoir : la gratuité est accordée aux personnes déjà titulaires d'un permis de conduire justifiant d'un taux d'invalidité égal*

*ou supérieur à 50% délivré par la cdaph (fournir un justificatif + 1 copie).*

4) si la décision est favorable, faire votre demande de renouvellement de permis sur internet à l'adresse [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

## **LISTE DES MEDECINS AGREES POUR LE CONTROLE DE L'APTITUDE A CONDUIRE**

**Mise à jour le 22/02/2023**

<b>NOM du praticien</b>	<b>Adresse</b>	<b>téléphones</b>
<b>Jean-Michel ANTONINI</b>	Maison de la Mutualité Avenue de la libération Impasse Fiuminale 20600 Bastia	<b>04.95.21.12.69.</b> <b>06.61.12.12.69.</b>
<b>Richard BALLEJOS</b>	Résidence Plein Sud Bât. D avenue Paul Giacobbi 20600 BASTIA	<b>07.78.93.36.73.</b>
<b>Jean-François BARTOLI</b>	Ancienne école primaire rue Paul Nicolai 20169 BONIFACIO	<b>06.46.26.41.23.</b>

<b>NOM du praticien</b>	<b>Adresse</b>	<b>téléphones</b>
<b>Serena GUERRINI</b>	Bt D Résidence Plein Sud 20600 BASTIA	<b>04.95.33.12.12.</b> <b>07.78.93.36.73.</b>
<b>Antoine GRISONI</b>	Immeuble Cofa Route du port 20145 SARI SOLENZARA	<b>04.95.57.45.70</b>
<b>Godefroy JOCHMANS</b>	Rue principale 20217 SAINT FLORENT	<b>04.95.37.00.04.</b>
<b>PEPE Stéphane</b>	8 boulevard Pierre Pasquini 20220 L'ÎLE ROUSSE	<b>09 73 03 98 21</b> <b>ou sur DOCTOLIB</b> <b>(onglet permis de</b> <b>conduire)</b>
<b>Annie LOGLI POUMEROL</b>	Immeuble Eden Roc 20222 ERBALUNGA	<b>04.95.34.45.24.</b>
<b>Monique MAYMARD</b>	Les terrasses du Fango Bât. C 20200 BASTIA	<b>04.95.32.53.07.</b>
<b>Noël SARRADEL</b>	Immeuble Eden Roc 20222 ERBALUNGA	<b>06.10.83.00.75.</b>
<b>Eric SIMONI</b>	5 Avenue Mal Sebastiani 20200 Bastia	<b>04.95.31.53.03.</b> <b>06.95.01.56.21.</b>
<b>Jean Noël VELLOZZI</b>	Résidence Clos Saphir Bât. B Ldt. Mezzana 20290 LUCCIANA	<b>04.20.10.47.61.</b>